



APPEL À CANDIDATURE N° **012-2026** /AC/MINJEC/CAB DU **23 AVR 2026**  
POUR LA SELECTION DE DEUX CENT (200) JEUNES EN VUE DE LEUR FORMATION ET  
LEUR INSTALLATION DANS LE CLUSTER DE SECURISATION NUMERIQUE DES BIENS ET  
DES PERSONNES. -

### I. DU CONTEXTE ET DE LA JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre des missions qui lui sont dévolues en matière de promotion économique des jeunes, et dans l'optique de contribuer à la mise en œuvre du Plan Intégré d'import-substitution dans le domaine de l'économie numérique, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC) entend mobiliser des jeunes entrepreneurs, en vue de leur installation dans les domaines de l'exploitation, de l'installation et de la gestion des systèmes GPS. D'où le lancement du présent Appel à Candidature visant la sélection de deux cent (200) jeunes, en vue de leur l'installation en Cluster de Sécurisation des Biens et des Personnes.

### II. DE L'OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

Le présent Appel à Candidature a pour objet la sélection de deux cent (200) jeunes, en vue de leur formation et leur installation en Cluster de Sécurisation des Biens et des Personnes.

### III. DES CONDITIONS A REMPLIR PAR LES CANDIDATS

Peuvent faire acte de candidature, les jeunes entrepreneurs, remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité camerounaise ;
- être âgé de 18 ans au moins et 35 ans au plus à la date limite de dépôt des dossiers ;
- être inscrit à l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) ;
- être détenteur de la Carte Jeune Biométrique (CJB) ;
- avoir le diplôme de Probatoire au minimum ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- être capable de se rendre disponible, durant les périodes de formation, dans l'une des villes suivantes : Garoua, Yaoundé, Bafoussam et Douala.

### IV. DE LA COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée, adressée à Monsieur le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- une photocopie de l'acte de naissance ;
- une photocopie du dernier diplôme ou du relevé de notes ;
- une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou du récépissé, le cas échéant ;

- une photocopie de la Carte Jeune Biométrique ou du récépissé de dépôt, le cas échéant.

#### V. DE LA RECEVABILITE DES DOSSIERS DE PROJET

Les dossiers de candidature devront être déposés au plus tard le **lundi 04 mai 2026** :

- en version physique, sous pli fermé, à **15 heures 30 minutes** au Service du Courrier central du MINJEC, ou au niveau des Services Déconcentrés et Rattachés ;
- en version numérique, à **23 h 59 minutes** à l'adresse : [Fogajeune@gmail.com](mailto:Fogajeune@gmail.com).

Lesdits dossiers devront impérativement porter la mention :

*« APPEL À CANDIDATURE POUR LA SELECTION DE DEUX CENT (200) JEUNES EN VUE DE LEUR FORMATION ET LEUR INSTALLATION DANS LE CLUSTER DE SECURISATION NUMERIQUE DES BIENS ET DES PERSONNES ».*

#### VI. DES MODALITES DE SELECTION

Les dossiers de candidature reçus seront examinés par le Comité mis en place à cet effet. A l'issue de cet examen, les candidats retenus seront informés par voie d'affichage et/ou électronique.

#### VII. DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront prendre l'attache de la Direction de la Promotion Economique des Jeunes (DPEJ) du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, ou de la Coordination Nationale du FOGAJEUNE, sises à Yaoundé, au lieu-dit « Carrefour IPTEC », au numéro de téléphone **697 181 634**, ou se rendre au Service du Courrier du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, à l'immeuble siège, dans les Délégations Régionales dudit Département Ministériel ou aux Antennes Régionales du FOGAJEUNE.

Yaoundé, le **23 AVR 2026**

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE  
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE.



*Mounouma Foutsou*